

AEC
Comité d'évaluation
Visite ayant eu lieu du 18 au 20 novembre 2014

Rapport final

Comité d'évaluation :

Stefan Gies (Président du Comité), Hochschule für Musik Dresden
Cecilia De Almeida Goncalves, Escola Superior de Música de Lisboa
Gabriela Mayer, CIT Cork School of Music, Cork
Claire Lapalu, étudiante, CNSMD de Lyon

Secrétaire : Linda Messas, AEC

Extrait du relevé des avis contenus dans le corps du rapport final

[...]

8.1 Points forts

- **Vision :** Le Comité est impressionné par la réflexion visionnaire et novatrice de l'établissement en matière pédagogique et au sujet du rôle du musicien-enseignant dans la société actuelle : la formation proposée représente clairement un pas en avant dans l'intensification de l'intégration entre l'artistique et le pédagogique et vers l'équilibre de ces deux éléments.
- **Stratégie :** la direction du Cefedem et l'équipe font preuve d'une proactivité étonnante et louable ; les opportunités de développement sont analysées et exploitées et des projets sont lancés pour élargir la portée du centre et son attractivité. Le Cefedem s'est créé une identité distincte en acceptant des étudiants issus d'esthétiques variées et en mélangeant ces esthétiques dans le parcours pédagogique, en donnant une place accrue à la recherche (création d'une revue, développement d'un centre d'études, organisation de séminaires), et en délivrant des journées de formation continue.
- **Programme de formation et dispositifs pédagogiques :** Le Comité voit une cohérence profonde entre la vision présentée par le Cefedem et le projet pédagogique construit : l'étudiant est au centre, une réflexion profonde a été menée sur les compétences dont un enseignant en musique doit être doté, et le programme est entièrement conçu pour doter l'étudiant de ces compétences, tout en le considérant comme responsable et autonome. De plus, le lien avec la profession de l'enseignement musical est omniprésent. Les principes de Bologne (flexibilité et individualité des parcours de l'étudiant, autonomie de l'étudiant) sont tout à fait respectés et le Cefedem connaît les outils développés par l'AEC pour aider ses membres à mettre en pratique la réforme.
- **Formations continues :** Les formations continues sont également un aspect important des activités du Centre qui le distinguent d'autres Cefedem et répondent clairement à un besoin de formation du milieu professionnel.
- **Interaction avec la profession :** Le Cefedem a développé une interaction très forte avec le monde du travail à travers ses activités de recherche, l'intégration dans sa formation

d'expériences du terrain pour ses étudiants, et de nombreuses opportunités de rencontres avec les acteurs du monde professionnel. Le Cefedem suit constamment les évolutions de la profession et cherche à identifier les besoins existants en terme de formation afin d'y répondre au mieux. Le lien avec la profession est très cohérent, les compétences acquises par les diplômés répondent à un réel besoin.

- **Philosophie :** Le projet lui-même est porteur et fort : lors de chaque entretien, cette même philosophie pédagogique s'attachant aux divers aspects du rôle de l'enseignant a été exprimée par les différents participants.
- **Recherche :** La réflexion et la recherche sont omniprésentes : les membres de l'équipe du Cefedem sont dans une démarche permanente de questionnement et de réflexion, le Centre initie une réflexion générale et des travaux de recherche sur la pédagogie musicale, et les étudiants sont fortement encouragés à adopter eux aussi une pratique réflexive et sont initiés à la recherche à travers une unité d'enseignement spécifique.
- **Méthodes d'évaluation :** Le Comité félicite le Cefedem pour la diversité des méthodes d'évaluation employées et leur adéquation avec l'objet de l'évaluation. L'évaluation des étudiants sur la base des critères qu'ils se sont fixés eux-mêmes constitue un élément novateur.
- **Recrutement :** L'une des spécificités du Cefedem, par rapport à d'autres établissements du même type, est sans aucun doute la valorisation des qualités et compétences autres qu'artistiques qui permet une réelle reconnaissance et validation des acquis. Le Cefedem a visiblement recruté des étudiants qui correspondent parfaitement au profil recherché et sont venus au Cefedem particulièrement pour sa capacité à les valoriser et les aider à se construire et à construire leur projet.
- **Équipe enseignante collégiale, disponible et compétente :** L'esprit de corps et la cohésion émanent de cette équipe ainsi que le sentiment d'une identité commune sont notables ; une atmosphère très collégiale, initiée par la direction, règne au sein de l'équipe, et entre étudiants et enseignants. L'accompagnement des étudiants par les enseignants, jouant un rôle de médiateur, jouant un rôle de médiateur et de personne-ressource tout au long de la réalisation de ces travaux, est permanent, poussé et assidu. Le Comité souhaiterait mettre en évidence le savoir-faire acquis par l'équipe du Cefedem et l'importance de préserver ce savoir-faire.
- **Assurance qualité :** Les procédures en place au Cefedem n'ont pas cessé d'évoluer et d'être ajustées ; tous les acteurs sont impliqués dans le processus (enseignants, étudiants, anciens représentants de la profession).

8.2 Points à améliorer

- **Niveau du diplôme :** Le cadre légal national ne valorise pas le diplôme délivré par le Cefedem au niveau souhaité par les représentants du Centre, ni le caractère innovant de la formation délivrée et les compétences spécifiques des diplômés, ni l'adaptabilité de la formation à l'évolution permanente du champ professionnel.
- **Formalisation des compétences acquises :** Étant donné que chaque projet dépend fortement de l'étudiant et des objectifs qu'il s'est défini, le Comité d'évaluation souhaiterait encourager le Cefedem à s'appuyer sur les outils européens pour s'assurer que les étudiants profitent tous de la formation, mais aussi pour formaliser les compétences acquises et pouvoir prouver la valeur ajoutée de la formation indépendamment du niveau

d'entrée de l'étudiant (c'est-à-dire même pour un excellent étudiant).

- **Enseignement instrumental/vocal :** Il est important que les étudiants puissent bénéficier d'un temps de travail suffisant pour maintenir leur niveau instrumental.
- **Méthodes d'évaluation :** Il est important de s'assurer qu'un retour, au moins verbal, leur est donné systématiquement sur leur travail pour leur permettre d'améliorer leurs réalisations et que ce retour intervient suffisamment tôt dans le processus de réalisation d'un projet ; les outils européens tels que les Objectifs d'apprentissage de l'AEC ou la liste de compétences et indicateurs INVITE (évoqué dans la section 2.2-a) pourraient être utilisés pour assurer une pondération entre les disciplines et étudiants.
- **Formalisation des activités d'assurance qualité :** Le Comité conseille aux membres du Cefedem de formaliser leur pratique en documentant toutes les activités et processus qui sont réalisés dans le domaine d'assurance de qualité et en rédigeant un manuel de la qualité. Cela permettra au Centre de rendre ses activités plus systématiques, mais aussi de disposer d'un outil rendant sa culture et sa pratique de la qualité pratique visible aux tiers.
- **Rayonnement international :** au vu du concept innovant proposé par le Cefedem dans le domaine de la pédagogie musicale et de la bonne pratique que représente cette formation d'enseignant artiste centrée sur l'étudiant pour d'autres établissements en Europe, le rayonnement international du Cefedem pourrait être renforcé.
- **Locaux :** l'équipe et les étudiants font des locaux un espace répondant aux objectifs/besoins, même si ces locaux ne semblent pas à première vue appropriés.
- **Résultats des activités de recherche :** le Comité recommande au Cefedem de s'assurer que les étudiants bénéficient des résultats de ce travail, en intégrant par exemple dans l'UE recherche quelques éléments sur la situation internationale de la pédagogie musicale, ou en mettant en œuvre des mécanismes permettant aux enseignants de partager avec les étudiants les résultats des colloques auxquels ils ont participé.
- **Collecte de données concernant les anciens étudiants :** le Comité d'évaluation recommande au centre de formaliser la collecte de données en provenance des anciens étudiants (par exemple envoi régulier d'un court questionnaire pour avoir un aperçu actualisé de la situation).
- **Centre documentaire :** l'utilisation d'outils de catalogage électronique, l'indexation et la présentation pourraient être intensifiées pour accroître l'accessibilité du centre.